

Le préfet active le plan départemental 'grand froid' en Vaucluse



En raison des tensions sur les dispositifs d'hébergement d'urgence ainsi que des prévisions des températures nocturnes ressenties en Vaucluse sur les prochains jours, le préfet de Vaucluse a décidé d'activer les mesures d'accueil d'urgence à compter de ce jour : les capacités d'hébergement d'urgence ainsi que les dispositifs de veille sociale sont renforcés dans le département.

Un centre d'hébergement exceptionnel est également mis en place à Avignon. La maison municipale Mérindol, située 15 rue Paul Mérindol à Avignon, est mise à disposition par la mairie d'Avignon. Son



activation au bénéfice des personnes en situation de vulnérabilité est permise grâce à la mobilisation des services de la ville d'Avignon, du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), de la Croix-rouge et du Secours Populaire aux côtés des services de l'État.

D'une capacité maximale de 43 places, cet accueil exceptionnel des personnes sans abri est ouvert à compter de ce soir, mardi 14 janvier 2025 à 18 heures, puis chaque soir de 17 heures à 9 heures le lendemain. Une évaluation quotidienne des besoins sera conduite par les services de l'État permettant le maintien de cet accueil jusqu'au radoucissement des températures.

L'orientation des personnes en demande d'hébergement d'urgence vers ce centre est réalisée exclusivement par le SIAO, via un appel au 115, numéro d'urgence joignable 24 heures/24, 7jours/7. En parallèle, le SIAO continue d'assurer la coordination, le suivi des capacités d'hébergement d'urgence ainsi que l'orientation des demandes d'hébergement vers l'ensemble des structures adaptées.

Des effectifs du SIAO seront par ailleurs présents, aux côtés des bénévoles de la Croix-rouge et du Secours Populaire, au sein de la salle Mérindol.

Le préfet remercie l'ensemble des acteurs mobilisés et appelle particulièrement les maires à la plus grande vigilance et à faire preuve de solidarité en accueillant toute personne en difficulté qui leur serait signalée.

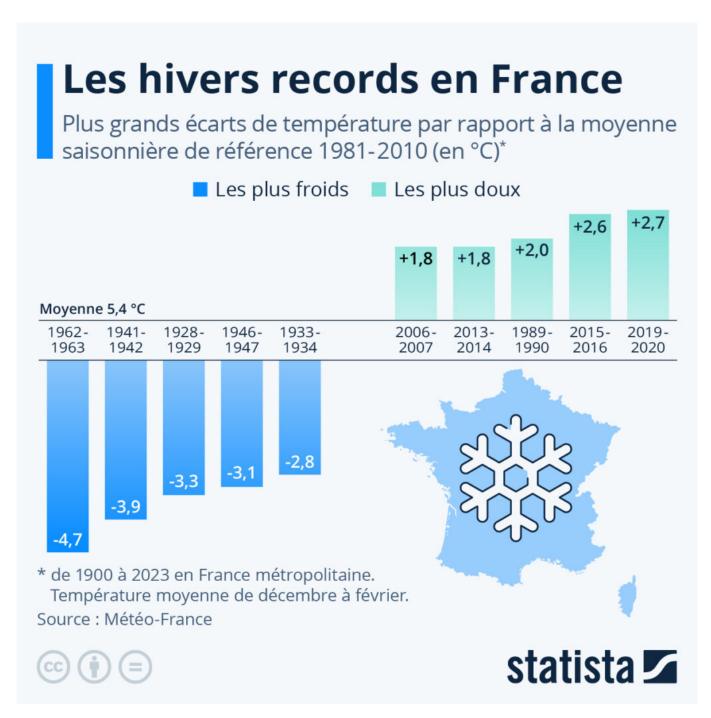
Chacun peut également signaler toute situation préoccupante en contactant le 115 (numéro d'urgence – appel gratuit).

L.G.

Maintenez-vous informés de l'évolution des conditions météorologiques en restant à l'écoute d'Ici Vaucluse (100.4 FM) ou en consultant le site internet de la préfecture : <u>www.vaucluse.gouv.fr</u>

Les hivers records en France





La météo, jusqu'alors plutôt douce et humide cet hiver, a fait place à un épisode de froid qui a duré plusieurs jours dans l'Hexagone. Les températures négatives enregistrées étaient certes sous les normales de saison, mais elles étaient loin d'être inhabituelles et ne contredisent pas la trajectoire du réchauffement climatique liée aux émissions de gaz à effet de serre.



Si l'hiver reste la saison pour laquelle la variabilité des températures d'une année sur l'autre est la plus forte, une mise en contraste des records mesurés depuis le début des relevés en 1900 donne un aperçu de la tendance au cours du siècle écoulé.

Basée sur la moyenne enregistrée de décembre à février entre 1981 et 2010, la température hivernale de référence en France métropolitaine est de 5,4 °C. Mais depuis le début du XXIe siècle, il n'est plus rare de connaître des hivers où la température moyenne atteint, voire dépasse, 7 °C.

C'est l'hiver 2019-2020 qui détient à ce jour le record de douceur avec une moyenne de 8,1°C, soit 2,7 °C au-dessus des normales de saison, juste devant l'hiver 2015-2016 (+ 2,6 °C). Ayant enregistré une température moyenne de près de 2°C supérieure à la normale, les hivers 2006-2007 et 2013-2014 font également partie des cinq plus doux depuis le début du XXe siècle. Quant aux trois derniers hivers (2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023), ils se classent parmi les quinze plus chauds (près de 1°C au-dessus des normales), comme le rapporte Météo-France.

En revanche, pour retrouver les cinq hivers les plus rigoureux en température moyenne depuis 1900, il faut remonter plus de 50 ans en arrière : entre 1928 et 1963. L'hiver le plus froid jamais mesuré est celui de 1962-1963, avec une moyenne de 0,7 °C enregistrée de décembre à février, soit 4,7 °C sous les normales de saison. Les plus âgés d'entre nous, nés dans l'entre-deux-guerres, peuvent se rappeler de quelques hivers où la moyenne sur trois mois atteignait à peine 3°C (plus de 2,3 °C sous la normale) – ce qui n'est plus arrivé en France depuis le record de 1962-1963.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Vaucluse : la préfecture active le 'plan grand froid'

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025



Après plusieurs semaines de timidité, le froid a décidé de pointer le bout de son nez pour cette fin de semaine en Vaucluse. Il devrait persister jusqu'en début de semaine prochaine. Des mesures sont donc mises en place dès aujourd'hui.

D'après Météo France, les températures ressenties devraient atteindre jusqu'à – 10°c ce dimanche 22 janvier et – 9°c ce lundi 23 janvier. Face à cette vague de froid, la préfecture de Vaucluse a décidé d'intensifier les mesures d'accueil d'urgence dès aujourd'hui.

Ainsi, les dispositifs de veille sociale et les capacités d'hébergement d'urgence sont renforcés, et un centre d'hébergement exceptionnel est mis en place à Avignon. Installé à la maison municipale Mérindol au 15 rue Paul Mérindol, ce centre fonctionne grâce à des bénévoles de la croix-rouge et du secours populaire. Cette solution permet l'accueil de 30 personnes dès ce soir, le vendredi 20 janvier, à 19h et chaque soir de 17h à 9h le lendemain. Le service intégré d'accueil et d'orientation SIAO 115, joignable 24h/24 et 7j/7, continue d'assurer la coordination, le suivi des capacités d'hébergement d'urgence ainsi que l'orientation des demandes d'hébergement vers les structures adaptées.

V.A.





Rothelec: 65% des Français craignent de subir un hiver très rigoureux



Rothelec, spécialiste du chauffage électrique économique et inventeur du radiateur à inertie, a mené une enquête auprès de 1 004 personnes représentatives de la population française afin de savoir comment elles allaient gérer cette saison d'hiver et de froid.

Comme chaque année, avec les températures qui commencent à chuter, se protéger du froid devient une des préoccupations de Français, mais seulement 44% déclarent avoir tout prévu pour avoir bien chaud cet hiver. Pour les autres, 39% avouent de rien avoir préparé et 17% ne savent pas. Pourtant, pour plus de 65% des personnes interrogées, la crainte d'un hiver très rigoureux est bien présente dans leur esprit. Seulement 33% restent optimistes et 2% ne savent pas.

Pour pallier une baisse importante du thermomètre, seulement 27% des Français ont mis de côté un peu



d'argent afin de pouvoir réagir en conséquence. Ainsi, 45% ont prévu entre 100€ et 300€ pour agir contre le froid et 33% entre 300€ et 500€.

23% des Français pensent acheter un chauffage d'appoint afin de compléter leur système existant, en cas de vague de froid. En deuxième solution, 21% préfèrent opter pour des vêtements plus chauds et 17% s'orienteront vers un nouveau système de chauffage.

Enfin, pour beaucoup de personnes qui n'ont pas prévu de budget en cas de froid intense, plusieurs solutions sont envisagées. En premier lieu, 79% vont jouer les oignons et se couvrir de plusieurs couches de vêtements pour avoir plus chaud. En deuxième position, 58% prévoient de rester plus longtemps sur leur lieu de travail afin de profiter de la chaleur des locaux et faire ainsi des économies à leur domicile. Enfin, à la troisième place du classement, 56% vont manger un peu plus et certainement de la nourriture plus énergétique.

Enquête réalisée par Rothelec auprès de 1 004 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18 ans et plus. Sondage effectué entre le 21 et le 25 novembre 2022.

Episode de gel : les élus vauclusiens se mobilisent

Après avoir constaté les dégâts liés aux épisodes de gelées nocturnes des cultures agricoles, les élus locaux ont interpellé les pouvoirs publics en soutien aux nombreux exploitants agricoles. La Chambre d'Agriculture du Vaucluse a également activé une cellule d'appui constituée de démarches à entreprendre en <u>cliquant ici</u>. Les dégâts sont désastreux et les pertes d'ores et déjà évaluées seront massives pour nombre d'exploitants. Plusieurs personnalités publiques réagissent :

Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse

« Je demande la mise en place de mesures d'accompagnement exceptionnelles telles que les exonérations de TFNB (Taxe foncière non bâti) et de charges sociales, mais aussi des prorogations de remboursement de prêts garantis, ou la mise en place de prêts à taux réduit et autres aides à la trésorerie ». Maurice Chabert demande au ministre de l'Agriculture la mise en place de mesures d'accompagnement, notamment pour les producteurs de raisins de table et de cuve qui ne sont pas éligibles aux indemnités



dues au titre du dispositif de 'calamité agricole'.

<u>Julien Aubert</u>, député de Vaucluse - 5^e circonscription (Les Républicains)

« Les 150 millions de ressources annuelles du Fonds national de gestion des risques en agriculture sont aujourd'hui loin d'être suffisants. Ce sont en effet près de 2 milliards d'euros de pertes qui sont avancées selon les premières estimations. [...] En Vaucluse, sur des exploitations qui produisent à la fois du raisin de table, du raisin de cuve et des cerises, le recours au régime des calamités agricoles n'est pas possible pour le raisin et s'agissant de la cerise il faut que celle-ci représente 13% de la valeur du produit brut théorique de l'exploitation, ce qui n'est pas le cas partout. »

<u>Hervé de Lepinau</u> et <u>Marie Thomas de Maleville</u>, conseillers départementaux de Vaucluse, canton de Carpentras, (Rassemblement National).

« [...] cette restriction de mécanisme d'aides ne peut concerner les producteurs de raisins de table qui, à I'instar de leurs collègues arboriculteurs, récoltent un fruit frais dont le temps de stockage avant commercialisation reste très limité (à la différence du raisin de cuve qui, après transformation en vin peut être stocké plusieurs années). [...] Enfin, il est impératif de rappeler que les éventuels reports de charges qui seront décidés ne peuvent que constituer un emplâtre sur une jambe de bois : additionner des charges échues aux charges à échoir ne fera que différer les problèmes et les éventuels dépôts de bilan. Ce sont des remises de charges qui sont nécessaires pour permettre aux exploitations de passer ce mauvais cap. »

Adrien Morenas, député de Vaucluse - 3ème circonscription (La République en marche)

« Pourriez-vous nous dire monsieur le Premier Ministre quel est le montant de l'enveloppe débloquée dans le cadre du régime de 'calamité agricole' ? Quel est l'accord trouvé entre le gouvernement et les assurances pour porter assistance au plus vite à celles et ceux qui en ont vivement besoin ? N'est-il pas grand temps d'instaurer des fonds de garantie par filière ? Et enfin, comment assurer une aide prévisionnelle en faveur de l'emploi saisonnier ? Car même s'ils ont tout perdu, le travail continue. »

Jacqueline Bouyac, présidente de la <u>Cove</u> et Michel Jouve, conseiller communautaire délégué à l'Agriculture et à la ruralité.

« La mairie doit adresser un courrier à M. le Préfet de Vaucluse demandant le classement de la commune en zone sinistrée au titre des calamités agricoles. La commune centralise ensuite alors les 'déclarations de pertes de récoltes' des exploitations de son territoire pour les transmettre de manière groupée aux services de l'Etat. La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur a quant à elle débloqué une aide d'urgence qui peut être sollicitée par les exploitants agricoles concernés par un premier signalement mail à : serviceagri@maregionsud.fr. »

Jean-François Lovisolo et <u>Pierre Gonzalvez</u>, Coprésidents de <u>l'Association des Maires de</u> Vaucluse.

« Nous vous remercions de bien vouloir reconnaître le département de Vaucluse, durement touché par cette période de gel, arbres fruitiers, vignes... comme zone sinistrée 'calamités agricoles'. Au-delà de cette reconnaissance, des mesures exceptionnelles doivent être prises pour accompagner nos agriculteurs déjà fortement impactés par la crise sanitaire. À défaut [...] c'est un pan essentiel de notre



économie locale, régionale ou nationale qui pourrait être demain en très grande difficulté. »

Lucien Stanzione, Sénateur de Vaucluse (Parti Socialiste)

« Il n'y aura pas de récolte d'amandes en 2021. Les pommiers, abricotiers et pêchers sont également très touchés. Concernant la viticulture, les pertes seraient de l'ordre de 50 à 100 % pour le vignoble des Côtes du Rhône, des Côtes du Ventoux et des Côtes du Lubéron. Il faut que l'Etat intervienne directement dans le cadre d'un plan de soutien à la viticulture provençale, au-delà de la procédure traditionnelle de 'Calamités agricoles'. »

<u>Jean-Baptiste Blanc</u>, Sénateur de Vaucluse (Les Républicains)

« A l'image de nos commerçants qui subissent des fermetures administratives pour raison sanitaire, nos viticulteurs et arboriculteurs vont 'fermer' pour cause climatique avec des conséquences lourdes en termes d'activité économique, de trésorerie, de pertes de revenus et des conséquences sur le plan social pour des milliers de travailleurs saisonniers. A évènement exceptionnel, il faut une réponse exceptionnelle ; un fonds de solidarité climatique à l'image du fonds de solidarité Covid pour les commerçants et les entreprises. »

Vague de froid : -30° de ressenti au sommet du Ventoux

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025



Bien sûr, on est loin des -43 degrés de ressenti mesuré à 3 842 mètres d'altitude à l'Aiguille du Midi dans le massif du Mont Blanc*, mais on a enregistré -30°C au sommet du Mont Ventoux** lors de l'épisode de grand froid de mercredi à jeudi derniers.

Lors de cette nuit, qui a détruit une très grande partie des récoltes des agriculteurs et des vignerons de la région, la température constatée était de -12,4°C avec des rafales de vents jusqu'à 140 km/h entraînant ce sentiment de ressenti de -30°C au sommet du géant de Provence.

Lors de cette même nuit, plusieurs records de froids mensuels ont été relevés dans le Vaucluse comme à Saint-Christol (-9.9°C), Cabrières d'Avignon (-5°C), l'Isle-sur-la-Sorgue (-4.3°C), Avignon (-4.2°C), Visan (-4°C) ou bien encore Orange (-3,2°C) où il faut remonter au mois d'avril 1970 pour retrouver des températures équivalentes dans la cité des princes.

*Météo Chamonix

**Météo Sorguaise et Avignonnaise et Météo Ventoux



Toutes les AOC de la vallée du Rhône touchées par le gel

La nuit du mercredi 7 au jeudi 8 avril dernier a été particulière difficile pour les vignes de la vallée du Rhône. Des températures négatives ont été relevées sur tout le territoire : de -2° à -5° degrés en moyenne sur la grande majorité du vignoble et jusqu'à -9° degrés dans les vignobles du Diois et du Ventoux et même -10,1° degrés à Sault.

Comme bon nombre d'agriculteurs de la région (ce qui explique les odeurs de fumée senties jeudi matin dans le département), les vignerons ont dû allumer toute la nuit des braseros, des feux de pailles et des bougies dans leurs vignes pour épargner les bourgeons déjà éclos.

Conséquences cataclysmique pour la récolte 2021

Peine perdue manifestement puisque selon Philippe Pellaton, le nouveau président d'Inter-Rhône « les gelées n'ont épargné personne et toutes les AOC (Appellation d'origine contrôlée) de la vallée du Rhône sont touchées sans exception. »

Ce dernier semble ainsi particulièrement inquiet « des conséquences de ce cataclysme sur la récolte 2021, dans un contexte déjà rendu compliqué par la situation sanitaire que nous connaissons depuis plus d'un an ». L'an dernier, les 66 571 hectares de vignes de la Vallée du Rhône avait permis de récolter 2,7 millions d'hectolitres du Millésime 2020.

Froid exceptionnel et aide d'urgence de la région

Ce froid tardif exceptionnel a également gravement touché les arboriculteurs de Vaucluse. La récolte de pommes, cerises et abricots devrait ainsi être largement réduite à cause du gel. Une situation qui a notamment poussé le Conseil régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur a octroyé une aide exceptionnelle de 500 000€ destinées à soutenir les agriculteurs de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence

« En complément des aides de l'Etat, la Région débloque immédiatement une enveloppe de 500 000€ pour venir en aide aux agriculteurs les plus touchés, dans le cadre de son Fonds d'urgence d'aide face aux calamités agricoles, annonce Renaud Muselier, président de la Région Sud. Ces montants financiers devront permettre de venir en aide à tous ceux qui ne seront ni concernés pleinement par les aides d'État, ni par les dispositifs d'assurances classiques. »

Comme leurs homologues de la vallée du Rhône, les vignerons de Bourgogne - ici le domaine Prosper





Maufoux en Côte-d'Or – ont essayé de lutter contre le gel en multipliant les braseros afin de protéger les bourgeons de vigne. © Prosper Maufoux/Bruno de Brisis